



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA

*Fitiavana-Tanindrazana--Fandrosoana*

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES FORETS

DIRECTION DE LA CONSERVATION  
DE LA BIODIVERSITE ET DU SYSTEME  
DES AIRES PROTEGEES

## **Atelier de formation Centre d'Echange d'Information (CHM) /Convention sur la Diversité Biologique du 7 au 10 février 2012 à l'ONE Antaninarenina**

### **DISCOURS DE CLOTURE**

Chers participants, chers collègues

Il me choit l'honneur de parler devant vous à la fin de cet atelier de formation sur la gestion du centre d'échange d'information de la Convention sur la Diversité Biologique (CHM/CDB) *en nom du NEF et de la DIRCA B qui malheureusement sont empêchés en dernier moment.*

Tout d'abord, le site CHM/CDB est le lieu où nous pouvons partager les informations sur nos interventions, c'est le lieu où nous pouvons rechercher les informations qui nous sont utiles pour améliorer nos activités, pour renforcer la coopération technique et scientifique avec les autres intervenants. C'est le lieu où nous pouvons recueillir des outils de prise de décision.

Nous avons besoin de savoir chercher ces informations, d'intégrer des informations à jour et cet atelier qui s'avère être capital va nous guider pour gérer le site. L'atelier nous a pu aider à contourner le problème courant de rétention d'information et d'encourager le partage ainsi que sa mise à jour.

Donc, vous les participants, venant de toutes les organisations nationales ou internationales, Malgaches et Comoriens, professionnels et experts en biodiversité ; vous qui mettant en œuvre la convention, je vous félicite d'arriver au dernier jour de formation et de partage des acquis sur la gestion de ce système d'information pour la mise en œuvre de la convention et ayant obtenus tant d'informations, tant de compétences, sur comment utiliser et exploiter le centre d'échange. Même si c'est seulement ce peu de temps qu'on a, vous pouvez actuellement partager et diffuser les informations sur la mise en œuvre de la Convention au public.

Alors, nous espérons qu'à vous tous cet atelier est enrichissant et fructif et c'est aussi une occasion pour renforcer nos liens et partager nos expériences. C'est pour cette raison que vous obtenez un certificat de la part de l'Organisateur. Nous souhaitons que les capacités issues de cette formation soient utilisées à bon escient.

Ainsi, nous remercions vivement l'appui technique et financier de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, point focal national du CHM belge pour que cet atelier ait pu se tenir. L'Office National pour l'Environnement, Point Focal National du CHM malagasy a déjà beaucoup bénéficié autant d'appui dans le cadre du CHM.

Nous espérons que la coopération entre le CHM de Madagascar et le CHM de la Belgique continue et la collaboration avec les îles de l'océan indien et les pays d'Afrique notamment ceux qui sont partenaires du CHM Belgique soit plus approfondie que prévue.

Par ailleurs, nous adressons spécialement à vous, Mlle Marie-Lucie Susini et M. Han de Koeijer. Vous avez accepté de vous déplacer si loin et de partager avec nous vos connaissances et votre expérience pour une meilleure gestion du CHM/CDB. Nous vous remercions au nom du Ministère de l'Environnement et des Forêts de votre humble courage pour aider nos compatriotes malgaches et nos amis de la République des Comores.

Aussi, nous remercions l'Office Nationale pour l'Environnement par le biais de son Staff sur l'organisation en générale de ce renforcement de capacité qui est une réussite pour Madagascar sur l'amélioration de la Gestion de ce centre d'Echange d'Information/CDB.

Sur ce, je déclare Close cet atelier de formation sur le centre d'échange d'information de la Convention sur la Diversité Biologique

Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie